



Commune de CHAZEY-BONS

CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2009

Procès-verbal

Présents : Monsieur Didier BONNARD, Maire

Mme Colette BLANCHARD – Mrs André MASLANKIEWICZ et Emile PERRAUD, Adjoints.

Mme Marie-Françoise PASCAL - Mrs Michel BATTISTELLA, Bruno FORT, Fabrice GALLET, Laurent JOLY et Roland MOISSET, Conseillers Municipaux.

Absents : Melle Christine COCHET - Mrs Alain BOUVET, Eric CURTET et Pierre-Marie DUPORT.

Pouvoirs : Mr DUPORT à Mme PASCAL – Mr BOUVET à Mr MASLANKIEWICZ - Mr CURTET à Mr BONNARD

Secrétaire de séance : Colette BLANCHARD

Rédacteur du procès-verbal : Marie-Christine VAUDAY-PITRAT

Ordre du jour :

➤ Délibérations

- Achats de terrains RFF
- Convention ATESAT
- Modification des statuts de la Communauté de Communes BBB compétence voirie

➤ Informations :

➤ Questions diverses

Monsieur le Maire désigne Colette BLANCHARD secrétaire de séance.

Procès-verbal du 27 novembre 2009 : adopté à l'unanimité.

➤ Délibérations :

- Achat de terrain : Monsieur le Maire rappelle la discussion de la séance précédente au sujet de l'intention de Réseau Ferré de France de vendre une partie de la parcelle lui appartenant derrière la mairie le long de la voie ferrée, cadastrée section AE n°332, d'une superficie de 2085 m², à la société VRBA, promoteur immobilier réalisant le « lotissement de la Madone ».

Il rappelle encore que la commune est prioritaire et souligne l'intérêt que représente cette acquisition, notamment afin d'assurer une liaison vers le cimetière pour les véhicules de grand gabarit.

Il indique enfin que Réseau Ferré de France s'est engagé par courrier à céder une partie supplémentaire de terrain, environ 350 m² permettant de réaliser la jonction avec les parcelles communales.

Invité à se prononcer sur cette opération, le conseil municipal décide par 11 voix POUR et 2 voix CONTRE (Mme PASCAL et Mr FORT) de se porter acquéreur de cette parcelle.

- Convention pour la mission d'Assistance Technique fournie par les services de l'Etat au bénéfice de la commune pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).

Il s'agit de l'Assistance à la gestion de la voirie et de la circulation (préparation des arrêtés, conseils en matière de sécurité routière et accessibilité mais également dans les domaines de l'aménagement et de l'habitat). Conditions financières : montant forfaitaire annuel de 167.40 €. Adopté à l'unanimité.

- Modification des statuts de la Communauté de Communes Belley Bas-Bugey pour la compétence voirie : adopté à l'unanimité.

Informations

- Recensement de la population : l'INSEE vient de transmettre le chiffre de la population à prendre en compte au 1^{er} janvier 2010 : 726 habitants. Une légère augmentation qui devrait encore évoluer si les lotissements prévus se réalisent.

- Suite à la rumeur qui a largement circulée dans la commune, il convient de rassurer la population concernant la qualité de l'eau potable. Une épidémie de gastro-entérites a touché de nombreux foyers dans toute la région. Aussitôt informée des inquiétudes des familles, Mme BLANCHARD a interrogé la SOGEDO, société fermière de la commune.

Des prélèvements d'eau ont été effectués par la DDASS.

Les résultats de ces prélèvements récemment communiqués à la mairie montrent que l'eau est tout à fait conforme aux critères de qualité fixés par le code de la Santé Publique.

Un extrait du rapport d'analyse est affiché dans la vitrine extérieure de la mairie.

Notre centrale de stérilisation UV a été vérifiée, et est en bon état de marche. Par mesure de précaution, une pompe à chlore a été installée temporairement.

- Emprunts : Monsieur BONNARD indique qu'il a reçu les propositions de la caisse d'épargne et du crédit agricole. Il propose de réunir la commission des finances début Janvier afin de les étudier.

- Formation des élus : le programme proposé par l'AMF (Association des Maires de France) est disponible en mairie avec les fiches d'inscription.

- Point sur les dossiers en cours :

- Station d'épuration et réseau d'eau de Cressieu : l'instruction des dossiers progresse et les demandes de subventions sont toujours à l'étude au Conseil Général de l'Ain.

- Groupe scolaire : la remise des dossiers par les architectes retenus est fixées au 27 janvier. Trois candidats ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour visiter le site.

- Prochaine réunion du Conseil Municipal : jeudi 14 janvier à 19 heures.

✓ **Questions diverses :**

- Fabrice GALLET rappelle que le Conseil Municipal devait délibérer pour la mission à confier au CREN. Monsieur BONNARD lui indique que cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

- Monsieur FORT :

- demande si l'étude de l'accessibilité de la voirie et des espaces publics va être réalisée.

Monsieur BONNARD répond qu'il interrogera la Communauté de Communes qui est en charge de cette opération.

- Fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté sur les installations photovoltaïques.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le présent procès-verbal est établi, conformément à l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales portant compte-rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du 18 décembre 2009.

Chazey-Bons, le 19 décembre 2009

**Le secrétaire de séance :
Colette BLANCHARD**

**Le Maire,
Didier BONNARD**